



PROCES VERBAL

COMMISSION SPORTIVE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION DU 19 JUILLET 2025

Présidence : N. Saivet

Présents : P.Catoire, C.Mode, L.Marandel, B.Gaudriller, C.Rouyer, JM-Whiel, S.Czwaktel, T. Poulain.

Cette réunion s'est faite à distance.

Chaque membre de la Commission avait les éléments nécessaires en sa possession pour valider les points de l'ordre du jour.

GROUPES CHAMPIONNATS DISTRICT SENIORS CIVILS

Composition des groupes D1, D2 et D3 :

Le **groupe D1** est un groupe unique constitué des équipes suivantes :

Caillot Bétheny 1
Côteaux Sud 1
Gueux AS 1
Oiry US 1
Somsois Margeriel
Vitry les Reims ES 1
Ay Champagne CS
Saint Brice Courcelles 2
Saint Martin la Veuve
Vitry FC 2
Avize Grauve US 2

La **D2** est composée de 3 groupes :

Groupe A :

Berceau du Vignoble
Cernay Berru Lava 2
Fismes US A V
Pays de France
Prunay FC 1
Reims Espérance 2
Reims Murigny FP 2
Reims Olympique FC 1
Sillery FC 1
Vallée de la Suippe 1

Groupe B

Côte des Blancs 2
Montmirail 1
Damery US 1
Dormans SC 1
Etoges Vert 1
Pleurs
Sezanne SC 2
Reuil FC 1
Esternay 1
Tardenoise US 1

Groupe C

Courtisol Estan AS 1
Argonne FC 1
Ay Champagne FC 2
Sud Champagne AS 1
Haute Borne FC 1
Mourmelon Livry
Oiry 2
Pontfaverger 1
Sermaize US 1
Viennois SC 1

La **D3** est composée de 3 groupes :

Groupe A :

Amicale des Sportifs
Bétheny FC 2
Bezannes 2050 FC 1
Croix du Sud ES
Gueux AS 2
Neuville Jamin 3
Reims Athlétic
Reims Chemin Vert
Reims Ste Anne 3
Tinkeux Champ. FC 2
Union Rémoise FC 1
Witry les Reims 2

Groupe B :

Châlons ASPTT 2
Connantre Corroy ES 1
Dizy US
Muizon ES 1
Nation 51 FC
Reuil FC 2
Saint Martin la Veuve FC 2
Saint Memmie FC
Sept Saulx
Sezanne Portugais 1
Côte des Blancs 3

Groupe C :

Argonne FC 2
Bignicourt/Saulx 1
Cheminon AS 1
Courtisols Estan AS 2
Dommartin Lettrée 1
Esternay US 2
Mairy/Marne 1
Sermaize US 2
Somsois Margerie 2
Soudron 1
Suippas Olympique 1
Couvrot US 1

PROCEDURE D'APPEL

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel Sportive du District Marne de Football (article 190 du RG de la FFF) et ce, dans les délais de sept jours pour le Championnat à compter du lendemain de la publication sur le site internet du District Marne ([http : //marne.fff.fr](http://marne.fff.fr)) par envoi recommandé au District Marne 8 rue Henri Dunant 51200 Epernay ou par voie électronique : COMPETITIONS@MARNE.FFF.FR.

Le Président



N.SAIVEI

Le Secrétaire

